

LE GONNERIEN

EDITION Décembre 2024

Retrouvez nous sur

www.stgonnery.bzh

FB : @saintgonnery.fr



En 2022, notre commune a eu la chance d'accueillir la 83ème semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

Ce sont environ 8 000 cyclistes qui ont découvert notre commune.

Pour l'occasion une équipe de bénévoles Gonnériens avait décoré Saint-Gonnery et créé un événement.

La fédération de cyclotourisme et Saint Go animation ont reversé la somme totale de 804 € récoltée pour cette occasion.

De nouveau, des bénévoles Gonnériens et les agents communaux ont réuni leurs savoir-faire pour investir cette somme dans une œuvre qui leur ressemble "Bienvenue à Saint Gonnery".

*Le maire, Claude Viet,
et l'équipe municipale vous
souhaitent de beaux
moments en famille et de
belles fêtes à tous.*

MEILLEURS VOEUX 2025

Ils ont le plaisir de vous
convier à la cérémonie des
voeux le dimanche 5 janvier
2025 à 11h, salle Michel
Kerfanto.



MOT DU MAIRE

En cette période de fin d'année, c'est le moment de regarder 2024 qui se termine et de se projeter sur demain, 2025 et ...

2024, une année folle : qui aurait pu imaginer la situation actuelle ? Avec le résultat des européennes, la dissolution, une assemblée sans majorité, des finances!!!

En 2 mots, c'est le bordel. D'autant plus que tous les partis politiques s'abritent derrière des lignes rouges pour refuser tout compromis, mais en ont-ils envie ? Ils visent tous 2027 et la présidentielle ...Tant pis pour la France et les Français.

Quelle image, si loin de la très belle fête des Jeux Olympiques et Paralympiques où nous avons pu voir les Français, ensemble, souriants, heureux, fiers d'être Français.

Je pense aussi à tous les conflits, toutes les tensions au niveau mondial.

2025, un souhait, un vœu. Que tout aille mieux, même qu'un petit peu mieux, en France et dans le monde.

Joie, prospérité, santé, bonheur à vous toutes et tous

Bonne année et joyeuses fêtes

Fête communale des 1er et 2 juin 2024

Merci à toutes les associations communales qui ont participé à ces 2 jours de fête, en particulier St Go Animations en charge de l'organisation.

Merci à Véronique et son équipe et à tous les bénévoles.

Merci aux commerçants, artisans, entreprises qui ont financé la totalité du feu d'artifice.

J'ose exprimer un souhait, partagé par de très nombreux Gonnériens, une 2nde édition en 2025.

Claude Viet

Calendrier des manifestations 1er semestre 2025.

Le 5 janvier : vœux du Maire

Les 11 / 12 / 17 /18 / 19 et 26 janvier : représentations théâtre

Saynète Bien

Le 17 janvier : vente galettes des rois par l'Amicale Laïque

Le 2 février : repas crêpes et galettes par le Stade Gonnérien

Le 9 février : vide grenier par St Go Animations

Le 23 février : repas de la Paroisse

Le 8 mars : repas par l'asso Saint Gol'ry

En mars : vente de pizzas par l'Amicale Laïque

Le 22 mars : repas «paleron de boeuf» par l'OGEC Ecole Ste Anne

En avril : vente de gâteaux Ker Cadélac par l'Amicale Laïque

En avril : Pâques, chasse aux oeufs

Le 26 avril : repas à emporter par la société de chasse

Le 8 mai : braderie puériculture par l'Amicale Laïque

Le 17 mai : concours de pêche à l'étang par Pêche et Loisir

Le 17 mai : repas à emporter de Loisirs et Amitié

Le 7 juin : concours de palets à Hilvern (Lutte contre le cancer)

Le 15 juin : kermesse de l'école des Couleurs

Le 29 juin : kermesse de l'école Ste Anne

Les 5 et 6 juillet : fête locale par St Go Animations

ETAT CIVIL 7 naissances - 7 mariages - 3 pacs - 14 décès

URBANISME 7 permis de construire pour 13 logements - 15 déclarations de travaux - 37 demandes de CU (certificat d'urbanisme)

Logements et bâtiments locatifs :

Pour ne pas laisser des bâtiments à l'abandon en plein bourg (maison Loubeau, bâtiment angle rue de la Fontaine/rue St Joseph), répondre à la demande importante de location de logements et proposer des loyers abordables, le conseil municipal a décidé de déconstruire et reconstruire la maison Loubeau et d'acquérir la maison de « Mémaine ».

Opération Loubeau : 3 logements + 3 espaces pour activités pour un coût estimé à 709 000 € financé par 409 000 € de subventions et un emprunt (25 ans) de 300 000 €. Loyers attendus 26 000 €/an et annuités d'emprunt 18 000 €. Les travaux ont démarré 28 rue des deux Ponts à la mi-septembre pour une livraison à l'été 2025.

Opération Mémaine : 5 logements sociaux pour un coût estimé à 810 000 €. 570 000 € de subventions sont attendues, un emprunt (25 ans) de 240 000 € complètera le financement. Loyers attendus 20 000 €/an et annuités d'emprunt 14 000 €.



Le début des travaux est prévu courant du 2nd trimestre 2025. La commune a acheté la maison située dans l'angle des rues de la Fontaine et St Joseph (10 000 €) pour la démolir et y faire des places de stationnement.

Parkings

Par logement et local, il est demandé de prévoir 2 places de parking soit 22 places. Le conseil municipal a décidé de se porter acquéreur du terrain au-dessus de l'épicerie (20 000 €), de le transformer en parking et d'y aménager 27 places. Coût estimé 145 000 €, 88 000€ de subventions obtenues, une participation des opérations Loubeau-Mémaine de l'ordre de 40 000 € est prévue.

Etang : avec le balisage du cheminement piétonnier de la rive gauche de l'étang réalisé début juillet par la société SADER, des accès à la structure de jeux et à l'atelier fitness en sable stabilisé, la pose de coffret électrique, les travaux sont terminés pour un coût de 27 000 € HT

Lotissement du Meniou : il reste 1 lot

Lotissement des pommiers : Il reste 3 lots. Il reste à réaliser l'aménagement paysager. La société LE SCIELLOUR a été retenue (plantation de pommiers et massif aux pieds des candélabres) pour un montant de 4 700 € HT. La pose d'un compteur électrique est attendue en début d'année pour l'éclairage public.

Ecole des couleurs : La société RENOARD a changé les ouvertures de la classe du haut pendant les vacances scolaires (18 594 € HT). En 2025, nous souhaitons poursuivre le remplacement de l'ensemble des ouvertures du bâtiment. Les travaux pourraient être retardés, les subventions de l'état sont bloquées faute de budget voté, le département a suspendu son aide. Le renouvellement de l'alarme incendie par la société a été effectué par FRIMALEC (1 911 €).

Salle Michel KERFANTO : Pour répondre aux normes de sécurité incendie, un second exutoire a été installé début octobre par la société TREMBLAY pour un montant de 9 323 €. La pose de ce 2ème exutoire nous était demandé avec insistance et nous a contraint à fermer la salle pendant près d'un mois. Un vidéo projecteur et un écran ont également été posés par JMB Informatique pour un montant de 7 730€.

Programmation 2024

La société Eiffage a effectué des travaux de voirie fin juin à Ravaguen et une seconde tranche de travaux a été réalisée la 1ère semaine de septembre à St Urbain. Les travaux de PATA ont été réalisés le 25 juin par l'entreprise COLAS pour un montant de 4 914 € TTC.

Afin de réduire la vitesse et sécuriser rue de la Noë et de Kerlaboux, la société AR MEN SIGNALISATION a matérialisé un cheminement piéton par un marquage au sol rue de la Noë et rue de Kerlaboux, le tout pour un montant de 3 903 € TTC.

La commune a fait l'acquisition d'une perche taille haie chez Occas Jardin, pour un montant de 825 € HT.

Le fauchage des talus a été effectué par l'entreprise LAHAYE de Caurel pour un montant de 5 360 € HT.

Elagage : nous rappelons aux propriétaires ou aux exploitants qu'ils ont l'obligation d'élaguer régulièrement le long des voies. Un courrier sera adressé courant janvier aux propriétaires.

Message d'Enedis : lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques, éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres responsables des dommages.

Voirie 2025 : la commission a demandé le chiffrage des travaux sur les routes de Noyal-Pontivy, de la Ville Pain vers la 2X2 voies et une tranche conditionnelle à Laran. Pontivy Communauté va chiffrer le programme. Il n'y aura plus de subvention départementale (10 000 €/an en 2024).

CAMPAGNE PIEGEAGE RAGONDINS

Organisée par le FDGDON Morbihan, la campagne de piégeage intensif du ragondin sur la commune est menée par seulement 2 piégeurs : Le Floch Clément, Le Floch Gabriel. Chaque piégeur reçoit une indemnité de 165 €.

- Bilan total saison 95 ragondins.

Outre les dégâts faits aux cultures et ouvrages halieutiques, le ragondin est porteur de zoonoses telles que la leptospirose (transmissible à l'homme et potentiellement mortelle).

Nos remerciements à eux pour leurs interventions.

EPHAD, animations pour les résidents

Vendredi 4 Octobre : Rendez-vous vétérinaire pour le chat Sidoux.

Petite sortie, vendredi après-midi pour accompagner Sidoux pour son vaccin. Lucie, Madeleine, Odette et Yveline ont profité également de faire quelques emplettes à Loudéac.

Jeudi 31 octobre : Happy halloween

Ce matin, la vieille sorcière maléfique de Quénécán, assistée de son lutin, sont venus rencontrer les résidents de l'EHPAD. Elles ont apporté un énorme colis destiné à la future gentille sorcière Aurélie pour l'année prochaine. De nombreux cadeaux pour équiper la sorcière 2025 qui était très touchée par autant de générosité.

Un moment convivial partagé avec les résidents et quelques enfants venus déguisés pour l'occasion. Encore un grand bravo à Yveline pour cette très belle animation et merci à Madeleine de l'avoir aidée.



Mardi 3 décembre : Fabrication et écriture de cartes de vœux avec les élèves de CP et CE1 de l'école des Couleurs

Cet après-midi, Alice, journaliste Ouest-France, est venue filmer les enfants et les résidents pour réaliser un reportage vidéo sur le thème des liens intergénérationnels. L'occasion pour chacun de témoigner sur l'importance de ces rencontres et les bienfaits apportés aux 2 publics



Jeudi 19 décembre : distribution de cartes de vœux et goûter de Noël. C'était une journée extraordinaire et tellement chouette.

Ce matin, nous sommes allés entre 2 averses avec quelques résidents et les élèves de l'école des Couleurs distribuer les cartes de vœux dans les boîtes aux lettres dans le bourg de St Gonnéry. Puis après le repas, les résidents, le personnel et les familles ont découvert la surprise du goûter de Noël : Dédé et son accordéon

On a dansé, on a chanté et on s'est tous beaucoup amusé.

Bravo à Lucie pour sa jolie chanson et à Sidonie pour son beau discours.

Encore un énorme merci à Dédé qui a ambiancé l'EHPAD avec son accordéon.

Bonne préparation à toutes et à tous pour les fêtes de fin d'année.

CCAS

LE CCAS de SAINT-GONNERY va signer une convention avec UnisCité. Cette association du Service Civique en France et spécialiste dans l'accompagnement des jeunes volontaires dans la réalisation de missions citoyennes et solidaires. Sur le Morbihan, elle développe notamment des actions envers nos aînés. Les jeunes volontaires sont rémunérés par l'état.

De février à juin 2025, nous avons arrêté trois actions :

- visite de courtoisie chez les personnes isolées
- accompagnement à l'accès au numérique sous forme d'ateliers
- intervention à l'EHPAD en animation.

Pour tout renseignement s'adresser en mairie et demander Blandine.



Repas du 11 novembre 2024



Commémoration du 11 novembre 2024.

Marine Le Sciellour reçoit l'insigne Soldat de France.



L'association des jeunes « Saint Gol'ry » a organisé une soirée année 80/90 avec repas « rougail/saucisse » le samedi 26 octobre et un repas tartiflette à emporter le 7 décembre. 16 jeunes de 13 à 18 ans sont partis en séjour grâce à leur autofinancement du 5 au 9 août à Sarzeau ; ils étaient en camping et ont fait de la bouée tractée, de l'accrobranche, des activités plage et visite des environs.

Argent de poche : 15 jeunes étaient inscrits cet été. Ils ont

participé à des travaux avec le service technique et à des animations à l'EHPAD. Merci à Laurent, Yoann, Aurélie et Géraldine.

Un cheminement piétonnier pour faciliter l'accès vers la salle des fêtes et le bourg a été réalisé ainsi qu'une passerelle sur la rigole.



Il s'agit d'un projet intergénérationnel entre le club Loisirs et Amitié, les jeunes de St Gol'ry et l'association de sauvegarde du patrimoine. Florian Sergi, menuisier à Gueltas, a conçu la passerelle suivant les plans fournis par André Latinier. L'inauguration a eu lieu le 22 décembre.

VIE SCOLAIRE

L'Amicale Laïque de l'école des Couleurs oeuvre tous les ans dans le but de financer l'essentiel des sorties et des équipements utilisés par les enfants tout au long de leur scolarité.

Le principal projet de l'année, qui est en cours d'étude, est une classe de neige pour 2026.

En outre, les bénéfices serviront aussi à financer les séances de cinéma, le transport, la sortie de fin d'année, et un cycle d'escrime.



Cette année, comme la précédente, a débuté par un temps convivial destiné aux familles. Un moment d'échange et de rencontres autour d'un apéritif dinatoire apprécié par les parents.

Nous avons troqué notre traditionnel bourguignon à emporter par un poulet au cidre. Le très bon bilan de ce repas nous conforte dans l'idée de réitérer ce menu en 2025. Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui nous accompagnent et nous

soutiennent à chaque opération.

Nous continuerons par une vente de galettes des rois le 17 janvier, une vente de pizzas est programmée en mars et une de gâteaux Ker Cadélac en avril.

Pour la première année, nous organiserons une braderie le jeudi 8 mai 2025.

L'année scolaire se terminera par la fête de l'école le 15 juin.

Mot du directeur

L'école des couleurs accueille cette année deux nouveaux enseignants : Leny Gautier et Bastien Thunin.

L'équipe complète comprend : Bastien Thunin (maternelle et direction), Marion Le Meur (CP-CE1), Mélanie Rocaboy et Leny Gautier (CE2-CM1-CM2), Rosane Aubin (ATSEM) et Stéphanie Descoust (AESH).

Le bâtiment fait peau neuve : les fenêtres et menuiseries de l'étage ont été remplacées.

Les 45 élèves de cette année poursuivent leur scolarité et profitent toujours des sorties cinécoles au cinéma REX de Pontivy et d'un intervenant EPS : escrime pour cette année.

La ferme de Lintan est venue faire découvrir la fabrication de fromages en octobre à l'occasion de la semaine du goût.

Les élèves rencontrent les résidents de la Rigole d'Hilvern

tout au long de l'année pour de multiples projets : promenade automnale au bord de l'étang avec les maternelles, quart d'heure de lecture pour les primaires, jeux, confection de cartes de vœux...

Les résidents et les élèves de CP-CE1 ont même participé à un reportage Ouest-France et ont été interviewés par une journaliste !



Ecole Sainte-Anne 2024

Nous avons choisi de mettre cette année la Bretagne à l'honneur en choisissant la culture bretonne comme thématique.

Dès le mois de septembre, tous les élèves de l'école ont eu l'opportunité de passer une journée au village de Poul-Fetan situé à Quistinic.

Les élèves ont découvert le fonctionnement du lavoir. Ils ont également fabriqué du beurre et de la bouillie de blé noir qu'ils ont ensuite dégustés. Ils ont visité des maisons et découvert les intérieurs traditionnels.

Les élèves de GS-CP-CE-CM ont eu la chance de participer à un fest-deiz organisé par la Kerlenn Pondi. Ils ont passé une après-midi au Palais des Congrès où ils ont enchaîné des danses bretonnes. Ce fest-deiz fut animé par un groupe de musique de Mûr-de-Bretagne.

Lors de la semaine du goût, tous les élèves ont fait différents desserts : fars, palets et gâteaux bretons. L'après-midi, ils les ont dégustés avec un bon chocolat chaud au lait entier de ferme. Depuis le début de l'année, une professeure du Conservatoire de Pontivy intervient chaque semaine afin d'accompagner les élèves dans la préparation d'un spectacle qui sera présenté aux familles au mois de juin.

L'association "Fleur de bouchons 56" est venue à la rencontre des élèves de l'école afin de les sensibiliser au handicap en leur proposant de collecter des bouchons en plastique et en liège qui seront recyclés. La collecte aura lieu toute l'année.

Lors de la dernière semaine avant les vacances, par l'intermédiaire de la mairie, les élèves sont allés au cinéma. Les plus jeunes ont découvert « Il faut sauver Noël » et les plus grands ont vu « Vaiana 2 ».

Le jour des vacances de Noël, les enfants ont eu le plaisir de présenter devant les familles leur spectacle « Le Tro Breizh ». Toute l'équipe éducative de l'école Sainte-Anne vous souhaite ses vœux de bonheur et de santé pour 2025.



Un nouveau né vient agrandir la famille du monde associatif de Saint Gonnery:

Le **STADE GONNÉRIEN** est né le 10 juin.

La famille composée de : Ewenn Anger (Président) , Arnaud Yon (Vice-président) , Dominique Anger (Trésorière) , Isabelle Jegou (Trésorière adjointe) , Gildas Jouet (Secrétaire) , Marvin Collin (Secrétaire adjoint) Antoine Yon et Mickael Calmé (Membres actifs) ainsi qu'une vingtaine de joueurs. Ils vous invitent à rejoindre le club en tant que bénévoles, joueurs ou encore partenaires.



Comptant sur la présence des nombreux supporters Gonnériens pour cette nouvelle aventure....
ALLEZ LES BLEUS!

La bibliothèque

Peut-être ne savez-vous pas que notre village possède une bibliothèque ouverte à tous ? Vous pouvez la trouver au-dessus de la mairie.

Elle accueille aussi bien les enfants que les adultes. Les enfants sont reçus avec leur instituteur pendant les heures de classe mais aussi en-dehors. L'ouverture au public se fait le jeudi de 16h30 à 18h30.

Le fonds de livres se compose de nos propres achats mais aussi des prêts de la Médiathèque Départementale située à Noyal-Pontivy. Ces prêts vous permettent d'avoir accès à presque tous vos désirs de livres.

Nous sommes trois bénévoles à animer ce lieu. Nous aimerions pouvoir aussi ouvrir le samedi matin mais pour cela il nous faudrait être quatre. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à vous manifester auprès de nous ou de la mairie. Aucune connaissance particulière, à part l'amour des livres et le goût du contact, n'est requise.

A très bientôt donc....

Ateliers d'art floral

Prochains cours les 8 février, 15 mars, 5 avril et 17 mai 2025 à la salle des associations à partir de 13 h 30

Pour les nouveaux venus renseignements près de Jeanine au 06 99 49 28 21 ou Éliane au 06 32 66 16 18

La cotisation par cours sera de 4 euros.

Loisirs et Amitié

Avec le concours de la fédération « sport pour tous » des cours de gym douce animés par Aurélie Duval, ont lieu le jeudi à la salle Michel Kerfanto, 1er cours à 18h, et 2nd à 19h.



Association du Patrimoine

Une poignée de volontaires, Gérard, Bernard, Jean-Yves, Jacques (Annie, Yves et Eric absents, voir la photo rubrique Voirie) ont entrepris la restauration du calvaire de la rue de Kerlaboux.

L'église, sa grotte et les 6 calvaires constituent le patrimoine religieux de la commune.

Marathon : le passage du marathon et semi. et départ du 10 km le 4 mai 2025.

Exposition itinérante de photos sur les différentes facettes du métier d'assistante maternelle agréée du territoire : du 27 novembre au 8 janvier 2025 le long du cheminement près de la salle Michel Kerfanto (prêt de Pontivy Communauté).

SAYNETE BIEN

"Les jeunes gonnériens font leur cinéma" suivie d'une pièce contemporaine "Ainsi soit-il !"
La pièce des jeunes a été écrite en local et Gildas Jouet en assure la mise en scène.

La pièce contemporaine : "Ainsi soit-il !"

Le père Fagolle, prêtre sans histoire, devient soudain célèbre. Il a trouvé dans son jardin un coffre rempli de pièces d'or, et tous les médias s'intéressent à lui. Il attend avec fébrilité la venue de son évêque et d'une journaliste d'un mensuel catholique intégriste. Mais quand le Diable – qui est un bon diable – s'amuse et s'en mêle, la vie n'est plus tout à fait un long fleuve tranquille, car le père va vivre une journée pour le moins mouvementée.

La troupe Saynète Bien travaille depuis plusieurs mois sur ces pièces pour vous assurer un moment de détente véritable.

DIVERS

L'Asept Bretagne a proposé des ateliers numériques sur tablettes, animés par des professionnelles formées, du 19/09 au 28/11/2024 : le nombre étant limité, 10 personnes ont participé aux ateliers. Pour les personnes n'ayant pas pu y accéder, il est prévu d'en proposer de nouveaux à partir de février dans le cadre d'UnisCités.

Mutuelles communales : la commune propose un 2nd assureur, Groupama, pour ce type de contrat, complémentaire santé "Groupama Santé Active". Vous pouvez demander la documentation en mairie. Les prochaines permanences de Mutuale auront lieu les 4 février, 1er avril et 3 juin à Saint-Gonnéry, les 7 janvier, 4 mars, 6 mai et 1er juillet à Gueltas.

Animaux errants : la commune a signé un partenariat avec le CEPJ des Forges de Lanouée à compter du 01/06/24 pour la capture et mise en fourrière des animaux errants.

Recensement citoyen : Il est obligatoire à partir de 16 ans et peut se faire soit à la mairie (avec présentation d'une carte d'identité en cours de validité et le livret de famille) ou en ligne.

Nous leur souhaitons la bienvenue

Sylvain Raffray, Bretagne mini-pelle, commercialisation pour les professionnels et les particuliers, rue de Kerlaboux, 06 89 32 54 15

Lima Menuiserie, menuiserie générale, Lilian Darty 2 Saint Urbain, 07 88 97 11 30

Entreprise Barbosa, Enduiseur.

1ère entreprise à s'installer sur la zone artisanale le guernol.

Bizou Breton : Marine Le Sciellour, création de bijoux et accessoires en résine à Saint-Gonnery : Les bijoux et accessoires en résine sont entièrement réalisés à la main. Chaque pièce est unique et fabriquée avec soin pour offrir des créations originales et raffinées.

L'ensemble des produits sont visibles sur les pages Instagram et Facebook @bizoubreton. Ces

créations sont disponibles par envoi postal ou par remise en main propre à Saint-Gonnery. Marine est ravie de débiter cette aventure et remercie d'avance celles et ceux qui souhaitent soutenir le savoir-faire local.

Nous avons le plaisir d'annoncer ***l'installation de Mme Marcastel Mélanie, masseur-kinésithérapeute***, en tant que professionnel de santé libéral dans notre commune. Après avoir obtenu son diplôme d'État et développé une solide expérience en soins de kinésithérapie, elle a choisi de s'établir à Saint-Gonnery.

Le cabinet de kinésithérapie va ouvrir début janvier au 20 rue des deux ponts, avec des horaires d'ouverture flexibles pour répondre au mieux aux besoins des patients. Les consultations peuvent concerner une large gamme de soins : rééducation, réadaptation, suivi post-chirurgical, prévention des troubles musculosquelettiques, maxillo-facial, ainsi que des soins de confort et de bien-être. Cette installation vient renforcer l'offre de soins dans notre commune, Mme Marcastel se réjouit de contribuer à l'amélioration de l'offre de santé et du bien-être des habitants de Saint-Gonnery. Elle a déposé un permis de construire pour son futur bâtiment où viendra la rejoindre un second kiné.

Contact :

Marcastel Mélanie

Masseur-kinésithérapeute

20 rue des deux ponts 56920 Saint-Gonnery

Tel : 02 97 07 21 02

Email : ani_mouv@outlook.fr

C'est avec regret que l'ADMR nous a annoncé son départ de la commune.

N'oublions pas nos commerçants et artisans en place depuis de nombreuses années, maillons essentiels à la vie communale.
Merci à eux.

L'INTERCOMMUNALITE



Pour toutes questions, numéro vert gratuit :

0 800 21 21 06

Plus d'informations : www.pontivy-communaute.bzh

Nouveauté

Pontivy Communauté instaure un nouveau système d'accès par le biais d'une vignette nommée « Pass' déchèterie », à l'entrée des 6 déchèteries de :

CREDIN – Kerorien,

KERPONNER (NOYAL-PONTIVY) – Parc d'activités de Kerponner,

CLEGUEREC – PA Bann er Lann,

GUELTAS – Branguily,

NOYAL-PONTIVY – Route du Petit Menec

PONTIVY – Rue Berthollet – ZI du Signan

Destiné aux particuliers, les professionnels et les communes, ce « Pass' déchèterie » sera obligatoire à partir du 1er mars 2025. Positionné sur le pare-brise de votre véhicule, celui-ci devra être présenté à chaque arrivée en déchèterie aux agents présents.

GRATUIT, cette vignette vise à améliorer le fonctionnement des déchèteries :

- en restreignant l'accès aux déchèteries aux seuls habitants du territoire, sans limite de passage,
- en permettant aux gardiens d'être plus disponibles auprès de vous, usagers,
- et enfin en réduisant le tonnage des déchets.



L'envoi de cette vignette sera réalisé par voie postale fin janvier 2025. L'inscription de l'immatriculation de votre véhicule ne sera pas nécessaire.

Les particuliers pourront être dotés d'une deuxième vignette en formulant une demande en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Seuls les véhicules de moins de 3,5 T sont autorisés.

Attention, un véhicule ne peut être affecté qu'à un seul foyer.

Pontivy Communauté propose une subvention (de maximum 50 € TTC la journée de location et 25 €TTC la demi-journée) à la location de broyeur de végétaux dans le but d'une réutilisation des déchets verts produits au jardin et une réduction des apports en déchèterie.

Après avoir loué le matériel chez un professionnel, il suffit de remplir un formulaire et de le renvoyer à Pontivy Communauté avec les pièces justificatives demandées (justificatif de domicile de moins de trois mois, RIB, copie de la facture de location). Nous procédons par la suite au versement de la somme.

UN ATLAS POUR MIEUX CONNAITRE ET PRESERVER LA BIODIVERSITE DE PONTIVY COMMUNAUTE

Dans le cadre du projet Terr'Endro pour la transition écologique du territoire, Pontivy Communauté, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, s'est lancé dans un Atlas de la Biodiversité Intercommunale.

Prochaines animations

A la découverte des oiseaux des jardins:

Sam. 11/01 à Sainte-Brigitte, de 10h à 12h

Sam. 18/01 à Saint-Thuriau, de 10h à 12h

Mer. 22/01 à Kergrist, de 10h à 12h

Atelier micro-mammifères:

Mer. 12/02 à Pontivy, de 15h à 17h

Atelier création de nichoirs à oiseaux et chauves-souris:

Ven. 14/02 à Gueltas, de 14h à 16h

Le nombre de places est limité à 20 personnes par animation. Pour obtenir des informations ou réservation, merci de contacter le 06 31 09 01 09 ou paul.jouchet@pontivy-communaute.bzh



Le service autonomie à domicile du CIAS de Pontivy Communauté : rendre possible le maintien chez soi

Né en 2023 du regroupement des services publics d'aide et d'accompagnement à domicile du territoire de Pontivy Communauté, le service autonomie à domicile propose des interventions quotidiennes au domicile des personnes qui

connaissent une perte d'autonomie dans l'accomplissement des gestes quotidiens. Besoin d'aide pour l'entretien du logement ? ou pour préparer son repas ? Souhait de disposer d'une assistance pour réaliser ses courses ou un autre déplacement ? Envie de rompre son isolement ? le service autonomie à domicile du CIAS peut faire intervenir une aide à domicile chez les personnes qui en ressentent le besoin. Pour plus de renseignements, le service est joignable du lundi au vendredi au 02 97 07 19 89.

Petite Enfance : Forum des Métiers de la Petite Enfance

Le CIAS de Pontivy Communauté organise son troisième forum sur les Métiers de la Petite Enfance, le mercredi 26 février 2024 de 10h00 à 17h00 au Palais des Congrès de Pontivy. (10h00-12h30 et 13h30-17h00), avec de nouveaux partenaires.

DOCUMENT D'INFORMATION A LA POPULATION sur la LOI D'ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES. ZAENR

CONSULTATION EN MAIRIE du 2 janvier au 10 janvier 2025.

La loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (10mars 2023), a pour objectif d'accélérer le développement de la production d'énergies renouvelables afin de rattraper le retard pris par la France et de développer des solutions face à la crise énergétique et au dérèglement climatique.

Cette loi donne la possibilité aux communes de s'approprier la question des énergies renouvelables et de définir ses propres orientations sur son territoire. Nous avons donc la possibilité d'exprimer notre volonté de développer des productions d'énergies renouvelables et c'est là, tout l'objet de cette consultation.

Nous souhaitons connaître vos avis sur cette question.

En terme d'objectifs locaux, nous avons déjà travaillé à l'échelle de Pontivy Communauté à la définition d'objectifs de consommation et de production d'énergie. Aujourd'hui, sur le territoire intercommunal, nous produisons l'équivalent de 21GWh/an de l'énergie que nous consommons. Les objectifs retenus sont qu'en 2030 ce pourcentage soit de 70 %, et qu'en 2050, il soit de 100 %. Nous devons alors produire l'équivalent de toute l'énergie que nous consommerons.

A Saint-Gonnéry, nous consommons l'équivalent de 21GWh/an et produisons l'équivalent de 2,2GWh/an, soit environ 10 %.

Le chemin est encore long, mais au travers du document à consulter en mairie, vous trouverez les opportunités décelées pour augmenter notre production d'énergie.

Merci vivement pour votre participation.



Dernier marché de l'année des "pot'agés"

